



Association régie par la loi de 1901
6, allée des Primevères - 95360 MONTMAGNY
01 39 83 24 28 – <http://www.villages-dogons.org>

RAPPORT D'ACTIVITES ET FINANCIER 2013/2014

L'intervention française en janvier 2013 a permis au Mali de retrouver son intégrité territoriale en mettant fin à l'occupation des différents groupes terroristes qui imposaient à la population leur interprétation fanatique de l'islam. A Douentza, les habitants qui avaient fui sont maintenant revenus et la vie y a repris un cours plus normal. La sécurité reste toutefois incertaine et les touristes, très peu nombreux, ne dépassent pas Mopti, à 180 km au sud est de Douentza. Bien que Douentza soit toujours dans la zone rouge établie par le ministère des Affaires Etrangères français, j'avais programmé un séjour du 18 juin au 4 juillet. De violents affrontements fin mai à Kidal entre l'armée malienne et les Touaregs, ainsi que l'inquiétude de mes proches, m'ont amené à reporter ce voyage sine die. Néanmoins, grâce à Moussa KASSOGUE, notre représentant sur place, notre association poursuit ses activités : deux puits à grand diamètre sont en cours de creusement et les microcrédits continuent de fonctionner malgré certaines difficultés.

1 – Puits de Soki (4 299,06 €, compte de résultat 65731)

Ce puits a été commencé fin 2012 et quinze mètres, pour un coût de 14 988,79 €, ont été creusés au cours de l'exercice précédent. Les travaux avaient dû être interrompus en juin 2013 avec l'arrivée de la saison des pluies car l'eau avait alors envahi une partie des quinze mètres creusés. Il a fallu attendre que le niveau de l'eau baisse de façon importante avant de reprendre le chantier en mars 2014. Il y avait encore 2,50m d'eau au fond du puits à cette époque qu'il a fallu pomper. Six mètres supplémentaires ont été creusés de mars à juin 2014. La roche reste exceptionnellement dure et Moussa a dû remplacer le moteur de son compresseur, épuisé par tant d'efforts. La présence permanente d'eau au fond du puits augmentait encore la difficulté des travaux : deux à trois barriques d'eau devaient être évacuées dans la journée. Contrepartie positive : les villageois pouvaient profiter de cette eau !

2 – Puits de Koïra Béri (3 582,55 €, compte de résultat 65732)

Ce projet a été voté lors de la dernière assemblée générale. Il s'agit de creuser un puits de 25 mètres de profondeur pour les 3 000 habitants du village de Koïra Béri. Construit en 1987 par un entrepreneur qui a « économisé » sur les quantités de ciment nécessaires, un précédent puits s'est effondré en août 2010, privant d'eau les habitants de ce village.

Moussa a commencé les travaux en mai 2014. Les deux premiers mètres ont été creusés dans un terrain suffisamment tendre pour utiliser la barre à mine. Les trois mètres suivants ont nécessité le compresseur que Moussa a fait venir de Soki. L'arrivée des pluies en juillet a interrompu les travaux : cinq mètres ont donc été creusés pour l'instant.

3 – Prêts aux associations de femmes (comptes de bilan 274)

L'occupation de la région par le MNLA, puis le MUJAO, a laissé des plaies qui cicatrisent lentement. Ce sont les associations de Douentza qui ont particulièrement souffert, beaucoup de leurs membres ayant fui la ville quand elle était sous la férule du MUJAO. Deux d'entre elles se

trouvent en état de « cessation de paiement » : l'association « Faïda » pour 150 000 FCFA (environ 229 euros) et l'association « Babahou Condey » pour 300 000 FCFA (457 euros). Selon Moussa, il y a peu de chances que nous revoyions un jour notre argent et nous avons donc décidé, lors du conseil d'administration du 05/02/2014, de rembourser intégralement les personnes qui avaient parrainé ces associations. La situation des autres associations est la suivante :

- Association des **femmes de Koumbé-Bom** (compte de bilan 274060)

Cette association continue à pratiquer l'embouche de chèvres. VILLAGES DOGONS lui a prêté en 2009 une somme de 100 000 FCFA (150 € environ). L'association a déjà remboursé 55 000 FCFA et elle souhaitait rembourser 25.000 F CFA supplémentaires. Moussa n'a pas voulu percevoir cet argent et a demandé à l'association d'attendre le passage d'un membre de VILLAGES DOGONS.

- Association des **femmes de Guénébana** (compte de bilan 274070)

VILLAGES DOGONS a prêté en 2009 la somme de 100 000 FCFA à cette association qui achète du coton brut pour le filer. Elle a en caisse le solde restant dû (20 000 F CFA, soit 30,50 euros). Cette association souhaite élargir son activité à l'achat/vente de mil et a demandé un nouveau prêt de 250 000 FCFA. Le CA du 5 février dernier a donné son accord mais l'association n'a pas encore demandé le versement de cet argent.

- Association des **teinturières de Koumbé** (compte de bilan 274080)

VILLAGES DOGONS a initialement prêté la somme de 400 000 FCFA et seule la somme de 50 000 FCFA reste due. L'activité de cette association s'est beaucoup réduite ces dernières années à cause de la situation politique et économique du Mali. Les teinturières souhaitent reprendre leur travail et elles ont sollicité un nouveau prêt de 400 000 FCFA. Le CA du 5 février a donné son accord mais nous attendons toujours le remboursement du solde de 50 000 FCFA.

- Association **Tinaré** (compte de bilan 274130)

Un prêt de 300 000 FCFA lui a été accordé en 2010, tout a très bien fonctionné au début et 150 000 FCFA ont été rapidement remboursés. La plupart des femmes de cette association ont quitté Douentza pendant son occupation. Elles ont dépensé l'argent du prêt et la caisse était vide à leur retour. Les femmes de cette association sont très pauvres et elles n'avaient guère d'autre choix que d'utiliser l'argent de la caisse pendant leur exil. Elles font actuellement tout ce qu'elles peuvent pour nous prouver leur bonne volonté et elles ont réussi à faire cette année deux remboursements de 26 000 FCFA et 37 000 FCFA (soit au total 96 euros). Il leur reste donc 87 000 FCFA, soit 132,63 euros, à nous rembourser (compte de bilan 274170). Elles souhaitent reprendre leurs activités et il nous semble que nous pouvons leur donner une deuxième chance en leur accordant un nouveau prêt.

- Association **Ben kan** (compte de bilan 274140)

Cette association a remboursé l'intégralité du prêt de 2011. Elle a également remboursé un prêt à court terme de 500 000 FCFA qui avait été consenti à ces couturières pour fabriquer et vendre des bazins à l'occasion de la fête de Tabaski (nom donné à l'Aïd au Mali). Tout fonctionnant bien pour cette association, il a été décidé lors de notre CA du 5 février 2014 de lui consentir un nouveau prêt de 500 000 FCFA (762 euros).

- Association des **femmes du village de Gamni** (compte de bilan 274150)

Cette association travaille principalement le coton qui est revendu aux tisserands. VILLAGES DOGONS lui a prêté fin 2011 la somme de 500 000 FCFA (760 € environ). Elle a réalisé depuis un bénéfice de 264 000 FCFA. Moussa n'a pas souhaité percevoir ce remboursement et a demandé à l'association d'attendre le passage d'un membre de VILLAGES DOGONS.

- Association des **femmes mossi** (compte de bilan 274170)

Toutes les femmes de cette association sont originaires du Burkina Faso et avaient fui le Mali. Beaucoup sont maintenant revenues à Douentza et elles s'efforcent de redonner l'argent prêté : 145 000 FCFA ont été remboursés au cours de cet exercice et il ne reste plus que 80 000 FCFA à nous restituer.

- Associations **Neema Melloukia** et **Sabouniouma**

Les prêts consentis à ces associations (400 000 FCFA – compte de bilan 274200) et (500 000 FCFA – compte de bilan 274190) ont été renouvelés, les engagements pris par ces femmes ayant toujours été respectés.

- Associations **Fafa Dabou** et **Koïdyna**,

Ces associations du village de Walo, à quelque cinq kilomètres au nord de Douentza, qui ont bénéficié toutes deux d'un prêt de 250 000 FCFA l'an passé (comptes de bilan 274210 et 274220), fonctionnent bien. Un prêt du même montant a été accordé cette année à une **association de femmes de Yoboudou**, un village proche de Walo (Compte de bilan 274240).

- Association **dié man guélé**

Cette association de Douentza, à qui nous avons prêté 300 000 FCFA en 2012, continue ses activités Elle a remboursé 90 000 FCFA cette année après avoir remboursé 140 000 FCFA l'an passé (Compte de bilan 274230).

Malgré les problèmes de remboursement rencontrés avec quelques associations, le bilan des microcrédits reste largement positif. Moussa est actuellement submergé de nouvelles demandes mais il ne souhaite pas prendre de décision seul et il préfère attendre la venue de membres de Villages Dogons.

La provenance des recettes de cet exercice est la suivante :

1- **Vente d'artisanat africain**

Le montant des ventes (30 811,35 €, compte de résultat 70701) est en progression par rapport à l'an passé (27 835 €), soit +10,7%. Les « bénéfices » représentent approximativement 60% de cette somme, soit environ 18 500 euros. Cette progression est notamment due à la réussite de la manifestation « Trois jours avec Villages Dogons » au cours de laquelle plus de 14 000 euros de ventes ont été réalisés.

Le montant des achats d'artisanat africain (12 946,04 €, compte de résultat 6071) est beaucoup plus élevé que l'an passé (7 106,67 €). Nous avons en effet anticipé en février-mars 2014 une bonne partie des achats d'artisanat pour l'exercice 2014-2015.

Voici la liste des manifestations de l'exercice 2013-2014 où notre association a réalisé des ventes :

Dimanche 08/09 : forum des associations de Montmagny (95)

Du vendredi 13 au dimanche 15/09 : fête de l'Humanité au Parc de la Courneuve (93)

Dimanche 15/09 : brocante d'Enghien (95)

Samedi 05 et dimanche 06/10 : Journées d'Automne à la ferme pédagogique d'Ecancourt (95)

Du vendredi 18 au dimanche 20/10 : exposition « Trois jours avec Villages Dogons » à la salle des fêtes de Montmagny (95)

Samedi 19 et dimanche 20/10 : Couleurs et Saveurs d'Automne à Eaubonne (95)

Jeudi 05/12 : marché de Noël de l'association « Plaine de Vie » à Ezanville (95460)

Vendredi 06/12 : vente au CE de Allianz à La Défense

Samedi 07 et dimanche 08/12 : marché de Noël de Vigny (95450)

Samedi 14 et dimanche 15/12 : marché de Noël d'Eaubonne (95)

Du vendredi 13 au dimanche 15/12 : marché de Noël de Pontoise (95)
Samedi 08/02 : soirée organisée par l'association Bunkani à Saint-Prix (95)
Samedi 22/03 : journée « retour d'Afrique » à la Chapelle de l'ancien séminaire de Montmagny (95360)
Jeudi 01/05 : brocante de Wy dit Joli Village (95)
Dimanche 08/06 : 5ème édition du FASO, Festival Africain de Solidarité à Sampigny (55300)
Du vendredi 13 au dimanche 15/06 : brocante avenue des Ternes à Paris (75017)

2 – **Subventions** (Compte de résultat 741)

- 4 500 € (la dixième) versés par la Ville de Montmagny.
- 10 000 € versés par la Fondation Lemarchand pour l'équilibre entre les hommes et la terre pour le puits de Koïra Béri.

3 – **Dons** : 1 992,52 € (compte de résultat 75451)

Cette somme est en augmentation par rapport au dernier exercice (1 350 €), notamment parce que plusieurs prêts pour les microcrédits ont été transformés en dons par les personnes que nous voulions rembourser.

4 – **Don des frais de mission** : 1 409,82 € (compte de résultat 75452)

Cette somme est la contrepartie de celle inscrite au compte 62562 des charges. Ces deux écritures « s'annulent » donc et l'opération est neutre pour l'association. Cette mention dans nos comptes est liée à la réduction d'impôt dont peut ainsi bénéficier le président.

5 – **Cotisations** (compte de résultat 756) :

Le nombre d'adhérents, 147, a diminué pour la première fois depuis la création de l'association rapport à l'an passé (165).

Les frais bancaires, soit 197,06 € (compte 627 remplaçant le compte 668 utilisé auparavant) correspondent aux frais des virements d'argent au Mali.

Le montant des frais de fonctionnement (sans le salaire de Moussa) est de 1 773,90 € (comptes 6063, 6064, 616, 618, 6227, 6257, 626, 627, 6282, 65861), ce qui représente 3,5% du budget de l'association. Si on ajoute le salaire de Moussa (comptes 6411 et 6414), ce taux passe à 7,1%. Rappelons que les billets d'avion et autres frais de séjour sont intégralement pris en charge par les bénévoles qui se rendent en Afrique.

Le conseil d'administration de l'association s'est réuni deux fois au cours de l'exercice, le 5 février et le 11 juin. Plusieurs de ses membres se sont particulièrement investis : Hugues, qui a notamment rédigé les comptes rendus des réunions et suivi la demande de subvention auprès de la Fondation Lemarchand pour le puits de Koïra Béri. Notre trésorière, Michelle, s'est occupée de la saisie comptable.

Du côté relations publiques, le compteur du nombre de visites de notre site internet du 01/09/2014 au 31/08/2014 affiche 52 578. Ce nombre n'est pas plausible et il est certainement faussé par les spams. Notre association reste référencée en première position par Google si on recherche « Villages Dogons », mais le nombre de visiteurs de notre site est probablement en baisse. Dans le passé en effet, un certain nombre de visiteurs de notre site étaient des voyageurs en quête d'informations sur le Mali et le pays dogon : l'arrêt du tourisme a entraîné la disparition de cette catégorie de visiteurs.

Enfin, le numéro 12 de notre bulletin annuel a été envoyé aux adhérents et sympathisants en avril 2014. Comme les bulletins précédents, il peut être consulté sur le site de l'association.